



Visa de transit (visa Schengen, type C) / Visa de transit aéroportuaire (visa Schengen, type A)

Dossier complet à soumettre pour chaque requérant (enfants inclus).

Soyez attentifs au fait que lors d'un vol à l'intérieur de la zone Schengen (par ex. Zürich-Paris ou Paris-Genève) vous quittez la zone internationale de transit de l'aéroport et entrez dans l'espace Schengen. Dans ce cas, vous avez besoin d'un visa d'entrée (visa de transit - visa Schengen, type C). Si vous n'êtes pas en possession de ce visa, la compagnie aérienne en Russie ne vous laissera pas monter à bord de l'avion.

Documents requis pour l'obtention d'un visa de transit (Visa Schengen, type C, selon la liste harmonisée de documents convenue par les ambassades et consulats des Etats Membres de Schengen en Russie) :

1. Un formulaire "Antrag auf Erteilung eines Schengen-Visums" (demande de visa Schengen) dûment complété (en allemand, français, italien ou anglais) et signé par le/la requérant(e) (veuillez consulter la section "Formulaire de demande / caractéristiques des photos" sur notre site web). Pour les mineurs (moins de 18 ans), le formulaire doit être signé par au moins un des parents ou le tuteur légal.
2. Un passeport dont la validité dépasse d'au moins trois mois la fin du séjour ou le retour en Russie et comportant au minimum deux pages vierges et établi dans les 10 dernières années.
3. Une copie du passeport interne (obtenu dès l'âge de 14 ans) : pages contenant les données biographiques, informations concernant l'obtention de passeports internationaux, le statut marital et l'enregistrement en Russie.
4. 2 photographies type passeport, identiques, récentes et conformes aux exigences Schengen; l'une collée sur la demande de visa, l'autre jointe (veuillez consulter la section "Formulaire de demande / caractéristiques des photos" sur notre site web)
5. Une assurance accident/maladie acceptée dans l'espace Schengen et valable durant le séjour entier (photocopie). La couverture minimale de l'assurance doit être de EUR 30 000.00 (couverture : rapatriement pour raisons médicales, traitement médical urgent, hospitalisation urgente et transport du corps en cas de décès)
6. S'il y a lieu : un justificatif relatif à la destination finale (visa ou permis d'entrée dans le pays tiers de destination, billet d'avion)
7. Une attestation d'emploi (lettre de l'employeur) et un document prouvant l'existence de moyens financiers suffisants (attestation de revenus ou fiche de salaire); pour les étudiants : carte d'étudiant (original et photocopie)

8. Une preuve de solvabilité (relevé de compte bancaire mentionnant les mouvements des trois derniers mois, attestation de la banque mentionnant le solde ou « traveller's cheque » et leurs photocopies). Chaque personne doit posséder au moins CHF 100.00 par jour de séjour (ou un montant équivalent dans une autre monnaie). **Montrer de l'argent en espèce n'est ni demandé ni accepté par nos services.**

Pour les enfants de moins de 18 ans :

En plus des documents susmentionnés :

9. Copie de l'acte de naissance et traduction.
10. Si l'enfant voyage seul ou n'est accompagné que par l'un de ses parents, une autorisation (traduite en allemand, français, italien ou anglais) signée devant un notaire par le/s parent/s qui ne voyage/nt pas est nécessaire (original et photocopie) ou
11. Une copie du visa valable des parents voyageant avec l'enfant, si les parents ne soumettent pas leur demande en même temps que l'enfant.

Pour les enfants inscrits dans le passeport des parents :

12. Un formulaire "Antrag auf Erteilung eines Schengen-Visums" (demande de visa Schengen) dûment complété et signé par le parent dans le passeport duquel l'enfant est inscrit.
13. 2 photographies type passeport, identiques, récentes et conformes aux exigences Schengen; l'une collée sur la demande de visa, l'autre jointe (veuillez consulter la section "Formulaire de demande / caractéristiques des photos" sur notre site web).
14. Une copie de l'acte de naissance.
15. S'il y a lieu : un justificatif relatif à la destination finale (copie visa ou permis d'entrée dans le pays tiers de destination, copie billet d'avion).
16. Une assurance accident/maladie acceptée dans l'espace Schengen et valable durant le séjour entier (photocopie). La couverture minimale de l'assurance doit être de EUR 30 000.00 (couverture : rapatriement pour raisons médicales, traitement médical urgent, hospitalisation urgente et transport du corps en cas de décès).
17. Si l'enfant voyage seul ou n'est accompagné que par l'un de ses parents, une autorisation (traduite en allemand, français, italien ou anglais) signée devant un notaire par le/s parent/s qui ne voyage/nt pas est nécessaire (original et photocopie) ou une copie du visa valable du 2e parent si celui-ci voyage avec l'enfant mais ne soumet pas sa demande en même temps.

Citoyens de pays tiers :

Les citoyens non-russes vivant en Russie doivent être résidents légaux en Fédération de Russie et présenter les documents pertinents (permis de résidence, visa de longue durée, enregistrement auprès du service des migrations : original et copie). Ces documents doivent être valables au moins 3 mois après le départ planifié de l'espace Schengen, sinon un document prouvant que le requérant a déposé une demande de renouvellement d'autorisation de séjour doit être présenté.

Si le passeport que vous soumettez avec votre demande de visa ne contient aucun visa Schengen, mais vous avez eu des visas Schengen dans le passé, nous vous recommandons de soumettre soit votre passeport

annulé ou une copie des 2 derniers visas Schengen ainsi que la page du passeport contenant vos données personnelles.

Les citoyens de certains pays doivent obtenir un visa aéroportuaire (visa Schengen A) dans tous les cas, même s'ils ne quittent pas la zone internationale de transit et n'entrent pas dans l'espace Schengen.

L'Ambassade de Suisse vous donnera volontiers plus d'informations sur demande.

Documents requis pour l'obtention d'un visa de transit aéroportuaire (type A) :

1. Un formulaire "Antrag auf Erteilung eines Schengen-Visums" (demande de visa Schengen) dûment complété (en allemand, français, italien ou anglais) et signé par le/la requérant(e) (veuillez consulter la section "Formulaire de demande / caractéristiques des photos" sur notre site web). Pour les mineurs (moins de 18 ans), le formulaire doit être signé par au moins un des parents ou le tuteur légal.
2. Un passeport dont la validité dépasse d'au moins trois mois la fin du séjour ou le retour en Russie et comportant au minimum deux pages vierges et établi dans les 10 dernières années.
3. 2 photographies type passeport, identiques, récentes et conformes aux exigences Schengen; l'une collée sur la demande de visa, l'autre jointe (veuillez consulter la section "Formulaire de demande / caractéristiques des photos" sur notre site web).
4. S'il y a lieu : un justificatif relatif à la destination finale (copie visa ou permis d'entrée dans le pays tiers de destination, copie billet d'avion).

Pour les enfants de moins de 18 ans :

En plus des documents susmentionnés :

5. Copie de l'acte de naissance avec traduction (en allemand, français, italien ou anglais)
6. Si l'enfant voyage seul ou n'est accompagné que d'un de ses parents, une autorisation, signée par les parents/le parent qui ne voyage pas, en présence d'un notaire et traduite (en allemand, français, italien ou anglais) est nécessaire (original et photocopie).
7. Une copie du visa valable des parents voyageant avec l'enfant, si les parents ne soumettent pas leur demande en même temps que l'enfant.

Pour les enfants inscrits dans le passeport des parents :

8. Un formulaire "Antrag auf Erteilung eines Schengen-Visums" (demande de visa Schengen) dûment complété et signé par le parent dans le passeport duquel l'enfant est inscrit.
9. 2 photographies type passeport, identiques, récentes et conformes aux exigences Schengen; l'une collée sur la demande de visa, l'autre jointe (veuillez consulter la section "Formulaire de demande / caractéristiques des photos" sur notre site web).
10. Copie de l'acte de naissance avec traduction (en allemand, français, italien ou anglais).
11. Si l'enfant voyage seul ou n'est accompagné que par l'un de ses parents, une autorisation (traduite en allemand, français, italien ou anglais) signée devant un notaire par le/s parent/s qui ne voyage/nt pas est nécessaire (original et photocopie) ou une copie du visa valable du 2e parent si celui-ci voyage avec l'enfant mais ne soumet pas sa demande en même temps.

Une période minimum de **trois jours ouvrables** après le dépôt de la demande (jour du dépôt non compris) ou après la réception de la demande de visa à notre section (sans compter le jour du dépôt et la transmission du dossier par notre partenaire externe) et **le paiement des émoluments de visa**, est nécessaire à l'examen de chaque dossier.

Les voyageurs qui souhaitent soumettre une demande visa de transit aéroportuaire doivent déposer leur dossier en personne ou par le biais d'une agence accréditée auprès de l'ambassade de Suisse ou de parents proches (époux(se), mère, père, fille, fils). Si la demande est déposée par un parent proche, celui-ci devra présenter une preuve du lien de parenté (copie du certificat de naissance ou certificat de mariage : légalisation ou traduction pas nécessaire) et une pièce d'identité.

L'ambassade de Suisse se réserve le droit de :

- demander des documents supplémentaires (article 21/8 code des visas Schengen),
- transmettre la demande de visa aux autorités suisses pour décision,
- convoquer le requérant pour un entretien personnel (article 21/8 code des visas Schengen).

Moscou, 14.11.2014